



# LE ST-U SPÉCIAL

## JEUDI 10 MARS 2022

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE**  
**MRC DE PORTNEUF**

### **AVIS PUBLIC** **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

**Avis public** est, par les présentes donné :

**QUE** le conseil municipal sera saisi à sa séance régulière du 11 avril 2022 débutant à 19 h 00 à la salle du conseil située au 427-C, boulevard Chabot, Saint-Ubalde, des natures et des effets des trois demandes de dérogations mineures suivantes:

➤ **205, rue du Parc-Prévert, lot 5 388 825**

La dérogation mineure est demandée avant l'émission d'un permis de construction afin d'autoriser la construction d'un bâtiment principal résidentiel à une distance de 5.2 mètres de la cour avant au lieu de 9 mètres tel que prévoit l'article 6.2.2.1 du *Règlement de zonage numéro 217*;

➤ **600, rang Saint-Achille, lot 5 389 457**

Les dérogations mineures sont demandées afin de rendre conforme le bâtiment principal à une distance de la ligne avant de 11 mètres au lieu de 15 mètres tel que prévoit l'article 6.2.2.1 ainsi que la distance de la ligne latérale de 4.36 mètres au lieu de 4.5 mètres tel que prévoit la sous-section 6.2.3 du *Règlement de zonage numéro 217*;

➤ **339, rue du Boisé du Lac-Émeraude, lot 5 388 352**

Les dérogations mineures sont demandées afin de rendre conforme le bâtiment principal d'une orientation de 9 degrés et 31 minutes au lieu d'être parallèle à la rue, tel que prévoit la sous-section 6.1.2 du *Règlement de zonage numéro 217*

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes ou faire parvenir ses observations ou objections par écrit à l'attention de la directrice générale, avant la tenue de la séance précitée à l'adresse suivante : Municipalité de Saint-Ubalde, 427-B, boulevard Chabot, Saint-Ubalde, G0A 4L0.

**DONNÉ À SAINT-UBALDE, CE 10 MARS 2022**

Julie Francoeur  
Directrice générale et greffière-trésorière

# LOGICIEL ECHO



Vous pouvez déjà installer l'application sur votre téléphone intelligent. Toutefois, nous tenons à vous aviser que la Municipalité n'est pas enregistrée dans les organisations à ce jour.

Comment s'inscrire?

- Téléchargez gratuitement l'application « IdSide - Echo » en vous rendant dans l'App Store ou Google Play.
- Ouvrez l'application et autorisez l'envoi de notifications pour vous permettre de recevoir les alertes.
- **\*\*\*Sélectionnez la Municipalité de Saint-Ubalde parmi la liste d'organisations (Veuillez prendre note que nous serons bientôt enregistrés et vous nous retrouverez dans cette liste)**

Pour tous ceux qui n'ont pas de téléphone intelligent, veuillez communiquer avec nous au 418 277-2124, poste 101 afin de nous donner le numéro de téléphone de votre ligne fixe afin d'être informé vous aussi lors des alertes. Ce sera le principal moyen de vous aviser en cas d'urgence puisqu'il n'y aura plus de porte à porte qui sera fait; par exemple lors d'un avis d'ébullition ou d'une coupure d'eau.

## CLSC DE SAINT-UBALDE

Veillez prendre note qu'à compter du vendredi 11 mars 2022, le CLSC de Saint-Ubalde sera fermé, et ce, tous les vendredis.

À partir du lundi 13 mars 2022, l'horaire du CLSC sera :

**Lundi** : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

**Mardi** : 7 h 50 à 12 h et 13 h à 16 h 50 (en raison des prises de sang)

**Mercredi** : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

**Jeudi** : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h



LE QUARTIER GÉNÉRAL DU BÉNÉVOLAT  
ET DES SERVICES DANS PORTNEUF

### Je recherche un service

Découvrez les ressources communautaires  
et publiques disponibles dans Portneuf.

TROUVER UN ORGANISME

### Je m'implique dans ma communauté

Découvrez les offres de bénévolat dans Portneuf

SIMPLIFIER

qgdeportneuf.com